

Paris, le 26 mars 2012

SFR : Frank Esser quitte ses fonctions de Président-Directeur général, qui seront assurées par Jean-Bernard Lévy

Lors du Conseil d'administration qui s'est tenu ce jour, Frank Esser a quitté ses fonctions de Président-Directeur général de SFR. Il est remplacé par Jean-Bernard Lévy, qui reste Président du Directoire de Vivendi.

Frank Esser a été le Directeur général de SFR de 2000 à 2002 et le Président-Directeur général depuis 2002. Il a dirigé avec succès le développement de SFR dans un contexte très concurrentiel, tant sur les marchés du mobile que du fixe et de l'accès à l'Internet. Le travail remarquable accompli par Frank Esser et ses équipes a fait de SFR le premier opérateur alternatif de télécoms en France et même en Europe.

SFR dispose aujourd'hui de tous les atouts pour s'adapter au contexte concurrentiel actuel, pour continuer à pleinement satisfaire ses millions de clients et pour profiter de la croissance générée par les nouveaux usages numériques.

A propos de Vivendi

Les plus belles émotions du numérique

Vivendi est au cœur des univers des contenus, des plates-formes et des réseaux interactifs.

Vivendi rassemble le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Groupe Maroc Telecom), le numéro un des opérateurs haut débit alternatifs au Brésil (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).

En 2011, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 28,8 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,95 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 58 300 collaborateurs.

www.vivendi.com

Avertissement Important

Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes et d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autorités réglementaires dans le cadre de certaines opérations ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.